

Dauphiné
Libéré

3/1/2011

AMÉNAGEMENT 35^e congrès mondial du développement urbain du 6 au 10 novembre

«Le grand Grenoble, à la fois dynamique et solidaire, reste à inventer dans nos têtes!»

Grenoble-Alpes Métropole et le Grand Lyon accueillent, du 6 au 10 novembre, le 35^e congrès mondial du développement urbain. Tour d'horizon et entretien.

Même si elles n'ont pas tout à fait la même taille, le Grand Lyon fédère 57 communes et 1,3 million d'habitants. Grenoble-Alpes Métropole rassemble 27 communes et 400 000 personnes... les urbanistes les rangent dans la même catégorie : les métropoles intermédiaires ou régionales.

En France comme partout dans le monde, ces métropoles régionales apportent pour leur développement des réponses spécifiques, bien différentes de celles imaginées par les mégapoles. « Elles organisent leurs alliances selon des modalités qui réinventent la démocratie locale », estime Budharsa Sastrawinata, le président de l'Ima, association qui a choisi d'organiser à Grenoble et à Lyon son 35^e congrès mondial de développement urbain autour du thème "Métropoles : voisinages et politiques d'alliances". Dans le cadre de ce congrès une conférence-débat ouverte à tous, posera la question : "Citoyens, comment se faire entendre ?" (le 7 novembre à 18 heures à la MC2).

Alain Faure, directeur de recherche CNRS en science politique, participera au débat.

► Comment, dans la prise en compte des souhaits des citoyens, les métropoles régionales se différencient-elles des mégapoles ?

« C'est tout le débat du congrès INTA 35 : Grenoble fait partie de ces agglomérations intermédiaires qui ont des responsabilités de gestion publique qui dépassent largement leur périmètre strictement urbain. Les habitants du Voronais ou du Grésivaudan sont, par exemple, concernés au



Selon Alain Faure, directeur de recherche CNRS en science politique : « Il y a une urgente nécessité de penser la cohésion et la solidarité dans tous les sens, c'est-à-dire en intégrant dans l'équation tous ceux qui vivent sur le vaste territoire de la région grenobloise ». Photos DR et D.U.M.E.



particulière dans deux directions pas toujours compatibles : d'un côté l'attractivité et le rayonnement économiques, de l'autre la protection des individus les plus fragiles et les plus démunis. La démocratie participative peut jouer un rôle important dans ce contexte si cela ne conduit pas à une démission de la construction d'un grand récit sur ce qui nous fait tenir ensemble, sur les valeurs communes pour penser la place des étrangers, des jeunes, des chômeurs, des minorités, des isolés, des artistes, des agriculteurs. Le grand Grenoble à la fois dynamique et solidaire reste à inventer dans nos têtes ! »

Propos recueillis par M.E.

POUR EN SAVOIR PLUS

Conférence-débat "Citoyens d'ici et d'ailleurs, comment se faire entendre ?" Lundi 7 novembre à 18 heures à la MC2/www.inta35.org

« Il y a une méfiance des habitants pour les mesures imposées d'en haut »

Alain Faure est directeur de recherche au CNRS. Il étudie notamment la décentralisation et les élites politiques.

► A Grenoble, sur chaque projet de défense des intérêts des habitants est créée, Est-ce une particularité grenobloise ?

« La réputation de Grenoble dans ce domaine remonte aux célèbres GAM (groupements d'initiative municipale) lancés par Hubert Dubedout aux élections municipales de 1965. Oui, il y a une tradition grenobloise sur la prise de parole organisée des habitants, tout comme à Echourcieux, Fontaine ou Saint-Martin-d'Hères. Mais le phénomène touche toutes les villes en Europe et ce sont

même les municipalités qui encouragent aujourd'hui cet essor des dispositifs participatifs pour gérer les services publics. C'est une forme d'apprentissage partagé pour canaliser les mécontentements et pour anticiper les conflits sur les dossiers qui touchent les gens dans leur quotidien. On peut dire que c'est une façon de discuter sur ce qui relève de l'intérêt général, dans une période où les médiateurs classiques (les syndicats, les partis) éprouvent des difficultés à être audibles, notamment parce qu'ils interviennent surtout sur des accords nationaux. »

► Cet intérêt des habitants pour l'urbanisme et l'aménagement de leur lieu de vie est-il un phénomène nouveau ?

Propos recueillis par M.E.